

PET

Seuls les **emballages de boisson** sur lesquels figurent le sigle « PET » (polyéthylène téréphtalate) sont recyclables. Les emballages ayant contenus d'autres liquides: shampoing, huile, vinaigre sont à déposer dans la poubelle. Les bouchons des emballages, en PE, sont également valorisables.

Actuellement 80% des emballages de boisson en PET sont récupérés en Suisse.

Pourquoi trier?

Ce type de plastique se recycle facilement et permet une **économie de ressource** et de quelque 60% d'énergie par rapport à la fabrication d'emballage à partir de pétrole.

Comment et où?

Afin de gagner du volume, il faut écraser les bouteilles avant de les placer dans un conteneur prévu à cet effet. La **récupération** incombe en principe aux **commerces**, mais presque toutes les communes ont mis des conteneurs à PET à disposition de leurs citoyens.

Ce qu'ils deviennent

Après lavage, tri et broyage, les emballages en PET sont fondus et transformés: le PET transparent est utilisé pour la production de nouvelles bouteilles pour boisson, le reste pour la fabrication de vêtements, chaussures, emballages, fibres, éléments pour appareils électriques et électroniques, etc. 85% du PET recyclé est traité en Suisse.

[Chaque bouteille compte!](#) Information en 6 langues